



bras cassé suite a une agréssion a l'école

Par **cardoso**, le 11/12/2011 à 19:00

bonjour

mon fils était dans la cour de récréation et parlais tranquillement avec une copine a lui il ces vue bousculer volontairemet par un groupe de 4 jeune de son école (nouveau jeux dans les cour de récréation un groupe de jeunes prend un autre jeune relativement isolé et le bouscule pour le faire chuter au sol)et a chuté au sol et ces fracturer le bras les quatre individu on été convoqué par la directrice et on une sanction de d'expulsion de 4 jours qui na pas été efectuer car les parents on fait préssion sur la directrice et de peur des représails elle a lever la sanction mon nous avont porter plainte et apret avoir fait examiné notre enfant il se retrouve avec 30 jours d'itt depuis nous avons aucune nouvelle de se dossier que pouvon nous fair merci par avance cordialement
Mr CARDOSO jacques

Par **Claralea**, le 11/12/2011 à 20:28

Bonsoir, deja que votre assurance se mette en relation avec celles des 4 responsables.

[citation]une sanction de d'expulsion de 4 jours qui na pas été efectuer car les parents on fait préssion sur la directrice et de peur des représailles elle a lever la sanction[/citation]

De quelles represailles a-t-elle eu peur ? Quel age ont les enfants concernés ?

Vous pouvez aussi écrire à l'inspection academique de votre region pour leur expliquer le manque d'autorité de la directrice et la levée des sanctions

Vous dites ne pas avoir de nouvelles de votre plainte, cela fait combien de temps que vous l'avez déposé ? Si pas de reaction, vous pourrez toujours porter plainte directement auprès du procureur de la republique